

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mai 2023

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de madame Claire THEVENIAU, maire.

### **Démission de madame Sylvie DROUIN de son mandat de conseillère municipale, remplacée par madame Stéphanie VIVIEN à compter du 25 avril 2023**

Lecture du courrier de démission de madame Sylvie DROUIN en date du 24 avril 2023, le conseil est informé de son remplacement par madame Stéphanie VIVIEN, conformément à l'article 270 du code électoral.

### **Fixation du nombre d'autorisations de stationnement de taxis**

Vu la demande de M. Bernard SANSOUCY, société ABM Ambulances de Nozay, en date du 14 décembre 2022, le conseil municipal fixe par arrêté à 1 le nombre d'autorisations de stationnement de taxis, pour 5 ans.

### **Révision des loyers des logements communaux au 01/07/2023**

En fonction de l'évolution de l'IRL (Indice de Référence des Loyers), le montant du loyer des logements communaux est revaloriser de 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### **Révision des loyers des cabinets médicaux au 01/07/2023**

En fonction de l'évolution de l'IRL le montant des loyers des cabinets est revalorisé de 3,49 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

### **Remise en état du modulaire à usage de vestiaires et sanitaires au terrain des sports**

Suite au constat d'infiltrations sur la structure vieillissante, le chantier de remise en état du modulaire est confié à la société DELTAMOD de Nort-sur-Erdre pour un montant de 80 338,00 € HT

### **Travaux de peinture au pôle enfance-jeunesse et à la mairie**

L'entreprise PENIGUEL de Nozay est retenue pour la réalisation de ces deux chantiers :

- Pôle enfance pour un montant de 9 781,43 € TTC
- Mairie pour un montant de 5 190,00 € TTC

### **Informations communales**

En vu des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre prochain, 3 délégués et 3 suppléants seront élus par et parmi les conseillers municipaux impérativement le 9 juin 2023 - séance prévue à 19 h

Vu pour être affiché et publié dans les conditions règlementaires habituelles.

Le Maire,  
Claire THEVENIAU

